

Sécheresse sur la rivière Drôme

- ➔ Une rivière avec un bassin versant de **1640 km²** traversant 82 communes
- ➔ Une source située dans la commune de Bâtie-des-Fonds et une alimentation par des eaux superficielles et souterraines.
- ➔ Une rivière avec un **débit irrégulier** initialement, dû à son exposition à un climat méditerranéen, mais qui constitue néanmoins une **ressource vitale** pour les 47 000 habitants du bassin versant ainsi qu'une **ressource économique** pour l'activité agricoles, industrielles et touristiques de la région.



La Drôme à sec à l'été 2022

Des restrictions de plus en plus nombreuses

Depuis la fin des années 1990, le bassin versant de la Drôme est classé en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)** : la ressource en eau est insuffisante pour répondre à tous les besoins du territoire. Il est également frappé par d'importantes **sécheresses**, dont l'intensité et la longueur s'accroissent depuis les années 2010. Aujourd'hui, la sécheresse est devenue le moteur de **restrictions et de politiques de gestion** par l'action publique.

L'Etat est seul à l'origine des restrictions. Il est aidé par le SMRD, qui l'informe sur le niveau, le débit et la qualité de l'eau de la Drôme, lui permettant de conseiller la préfecture sur les mesures à prendre.

Selon le niveau, les restrictions sont plus ou moins importantes. La crise étant le niveau de restriction le plus strict et le plus contraignant pour les acteurs locaux, en particulier les agriculteurs.

Les agriculteurs doivent par exemple **réduire le débit des réseaux et modifier les plages horaires d'irrigation**. En parallèle, les industries doivent diminuer leur utilisation en eau. Au plus fort des restrictions, les habitants de la Drôme n'ont plus le droit de remplir leur piscine, d'arroser leur pelouse ou encore de laver leur voiture.

Les activités touristiques sur la rivière (kayak, baignades) sont quant à elles **affectées par le niveau et la qualité de l'eau**. De ce fait, les offices de tourisme doivent stopper la communication autour de ces activités, en période estivale, pour tenter de diminuer la fréquentation.

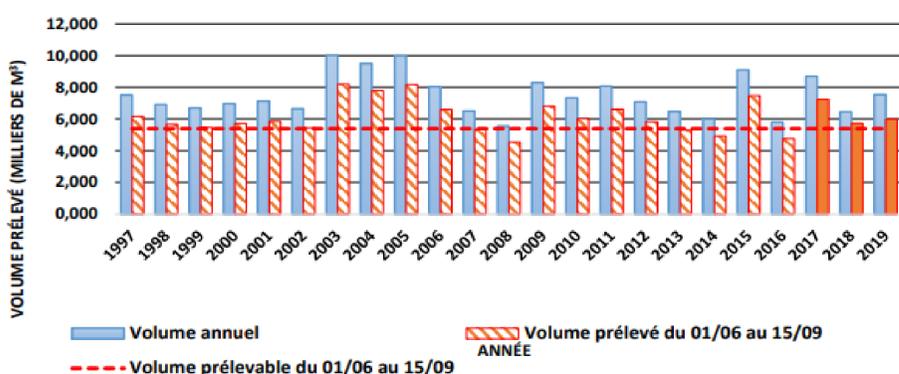
Le SMRD : c'est quoi ?

C'est le syndicat mixte de la rivière de la Drôme et de ses affluents. Il a pour objectif de planifier et de mettre en œuvre les politiques de gestion de la Drôme. Pour cela, il utilise différents outils comme le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) dont le but est d'aboutir à une gestion durable et équilibrée de l'eau sur l'ensemble du territoire.

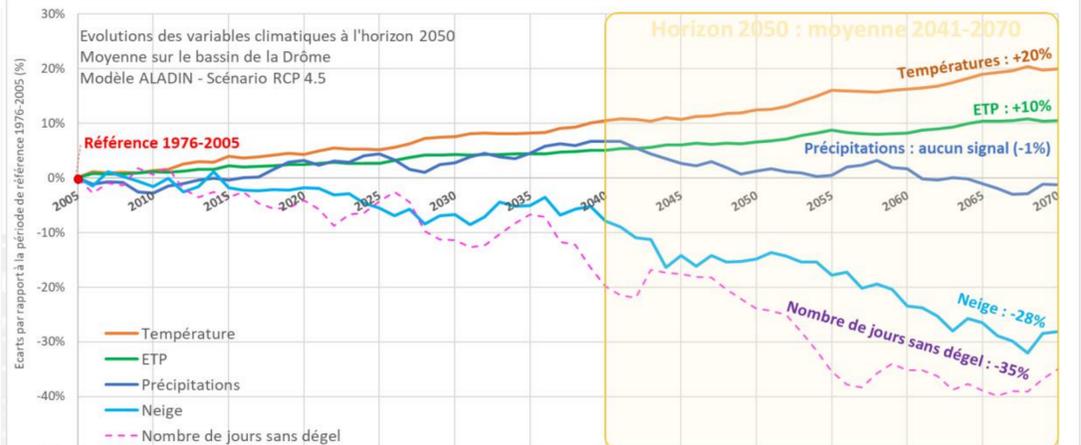
En période de sécheresse, c'est également le SMRD qui informe la préfecture de la nécessité de déclencher ou non les arrêtés sécheresse. Il joue donc un rôle d'interlocuteur entre les usagers de la rivière et l'Etat.

Niveau (1 à 4)	Vigilance (1)	Alerte (2)	Alerte renforcée (3)	Crise (4)
Irrigation par aspersion (eau superficielle)	L'agriculteur est informé qu'une restriction pourrait survenir	Interdiction de 11h à 17h tous les jours	Interdiction de 7 à 19h tous les jours	Interdiction totale d'irrigation
Irrigation par aspersion (eau souterraine)				Interdiction de 7 h à 19h du lundi au vendredi et le Week end
Irrigation localisée (eaux superficielle et souterraine)	L'agriculture est informé qu'une restriction pourrait survenir	Autorisée	Autorisée	Interdiction de 7h à 19h tous les jours
Cultures spécialisées hors sols (dans des pots)				Réduction de 25% du débit du réseau

Volumes prélevés sur le bassin versant topographique de la Drôme sur la période 1997-2019 (source SID)



Source : SAGE Drôme 2050



Source : SAGE Drôme 2050

Des perceptions drastiquement différentes selon les acteurs locaux

Les habitants que nous avons pu interroger observent au quotidien les effets de ces épisodes de sécheresse sur leur territoire et en les attribuant au changement climatique. Ils ne sont cependant pas opposés aux différentes restrictions mises en place par la préfecture pour préserver la ressource en eau. Certains mettent en avant leur **volonté de participer à la prise de décision** aux côtés du SMRD et de la préfecture.

Les jardiniers présents le long de la Drôme et dépendants de cette dernière pour leur production maraîchère se montrent très inquiets par le manque d'eau. Il y a une crainte ambiante de **perdre leurs jardins** à cause de la sécheresse et des restrictions. Certains jugent aussi les mesures incohérentes et se sentent à l'écart des prises de décision bien qu'ils soient directement impactés.

Les acteurs du tourisme, également dépendants de la rivière tels que les loueurs de canoë-kayak sont pessimistes et certains savent qu'ils vont devoir stopper leur activité.

Les agriculteurs sont inquiets face à la **perte de rendement** devenant de plus en plus importante à chaque période de sécheresse. Malgré cela, ils acceptent globalement les restrictions imposées par la préfecture.

Ces mesures sont à l'origine de nombreux conflits entre les différents acteurs locaux, tous dépendants de la rivière, en réaction à l'émergence d'une menace sur leur activité.

